

Enquête des réseaux de chaleur et froid

ÉDITION 2026





Synthèse des résultats de l'enquête – Édition 2026

Les données issues de l'enquête nationale sur les réseaux de chaleur et de froid pour l'année 2025 font état d'une **croissance de la filière** démontrant la contribution efficace des réseaux à la transition énergétique.

L'année 2025 confirme la dynamique de croissance observée ces dernières années dans les réseaux de chaleur.

Le nombre de réseaux en France métropolitaine est passé de 1041 à 1073 entre 2024 et 2025, tandis que le nombre de **bâtiments raccordés en une année a atteint son record de 2 880 bâtiments** ; autant de bâtiments sortis des énergies fossiles. **Entre 2015 et 2025, le nombre de bâtiments connectés aux réseaux de chaleur a enregistré une croissance de 65%.**

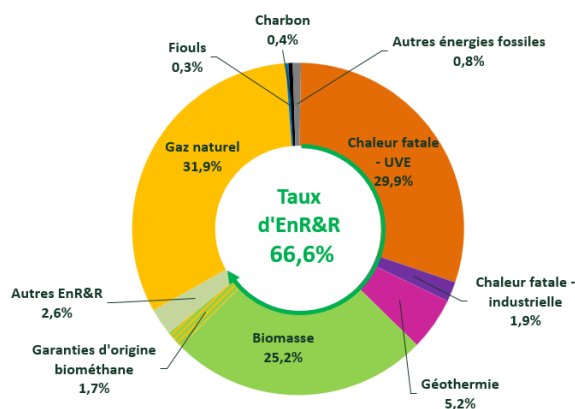
Les livraisons de chaleur s'établissent à 29,4 TWh en 2025, contre 28,3 TWh l'année précédente. Corrigées de la rigueur climatique, qui se caractérise par une année relativement douce en 2025, les livraisons atteignent 32,3 TWh, soit une constante par rapport à 2024, alors même que la consommation de chaleur par bâtiment a diminué de 4 % sur la même période.

Cette dynamique s'illustre également par l'extension de réseaux existants et la création de nouveaux réseaux pour un total de **451 km supplémentaires de réseaux (soit la distance entre Dijon et Marseille).**

Le taux d'énergies renouvelables et de récupération dans les réseaux reste élevé dans un contexte de croissance des livraisons

La production de chaleur issue d'énergies renouvelables et de récupération a augmenté de près de 3 % entre 2024 et 2025, en passant de 22,8 TWh à 23,4 TWh. Dans un contexte de croissance des livraisons de chaleur, cette augmentation de la production renouvelable a permis d'atteindre un **taux d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) de 66,6 %** (intégrant les Garanties d'origine Biométhane). Quinze années auparavant, en 2009, au lancement du Fonds Chaleur, la part des énergies renouvelables et de récupération n'était que de 31 % dans les réseaux.

Bouquet énergétique 2025



** Les autres EnR&R prennent en compte le biogaz, la part verte des pompes à chaleur ainsi que d'autres énergies telles que le solaire ou encore la biomasse liquide.*

Le nombre de réseaux vertueux (utilisant au moins 50 % d'énergies renouvelables et de récupération) a atteint 87% en 2025, soit un total de 934 réseaux. La quantité de chaleur livrée par ces réseaux équivaut à 79 % des livraisons totales, confortant le pouvoir décarbonant des réseaux et leur verdissement continu.

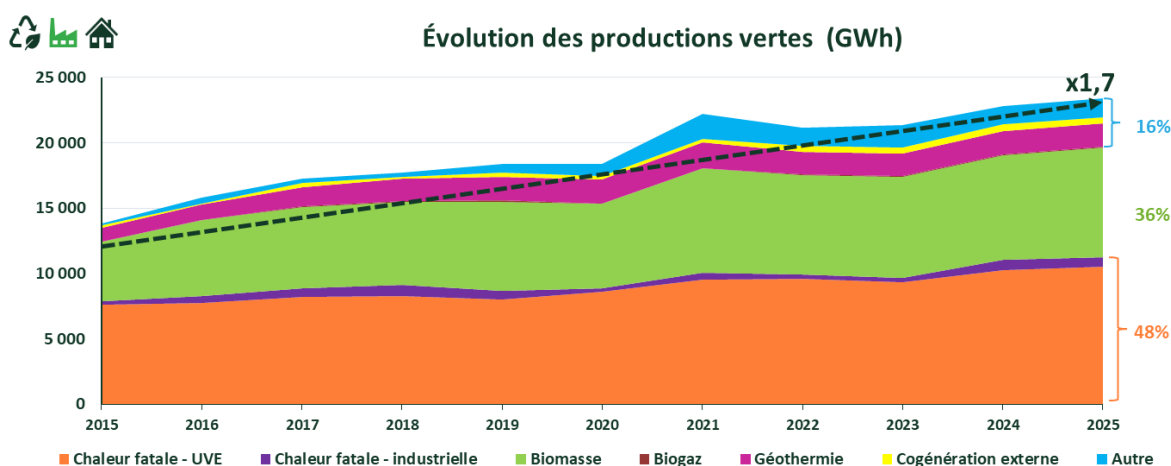
A l'inverse, la part de réseaux utilisant exclusivement des énergies fossiles a poursuivi sa diminution afin d'atteindre 8 % en nombre. Ces réseaux ne représentent plus que 3,5 % des livraisons totales, soulignant ainsi la transition de ces réseaux vers des énergies décarbonées.



La sortie des énergies fossiles fortement carbonées touche à sa fin, avec **une part de fioul et de charbon dans le mix énergétique réduite à seulement 0,7 % en 2025**, contre 2,6 % en 2022. Pour rappel, cette part était de 9,7 % en 2015.

Cette transition s'appuie sur deux piliers essentiels : d'une part, **la récupération de chaleur fatale**, provenant notamment des installations de valorisation énergétique des déchets (UVE) et des secteurs industriels (à hauteur de 48 % dans la part des EnR&R), et d'autre part, **l'utilisation durable de la biomasse** produite en France (à hauteur de 36 % dans la part des EnR&R).

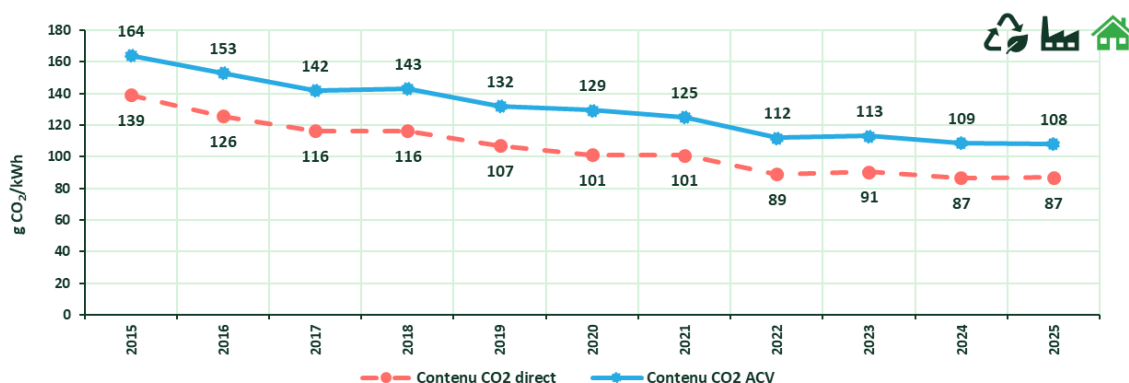
Un grand potentiel de chaleur fatale reste à exploiter : la récupération de chaleur issue de l'industrie, des data centers et des stations d'épuration demeure largement sous-utilisée. Selon l'ADEME, ce gisement représente près de 66,4 TWh/an dans le secteur industriel, dont 18,3 TWh/an valorisables dans les réseaux de chaleur existants ou à développer. Accroître la valorisation de cette ressource constitue donc un levier essentiel pour accélérer la transition énergétique et renforcer l'efficacité des réseaux.



* Les autres EnR&R prennent en compte le biogaz, la part verte des pompes à chaleur ainsi que d'autres énergies telles que le solaire ou encore la biomasse liquide.

Par rapport à 2015, **la production de chaleur issue d'énergies renouvelables et de récupération livrée par les réseaux a été multipliée par 1,7**, une augmentation issue du verdissement des réseaux existants et de la création de nouveaux réseaux vertueux.

Cette augmentation de la chaleur produite à partir d'énergies décarbonées a un impact direct sur la réduction des émissions de dioxyde de carbone et la lutte contre le réchauffement climatique. Comme en témoigne le graphique suivant, les réseaux de chaleur affichent un faible contenu carbone, avec **une émission moyenne de 108 grammes de CO₂ en Analyse de Cycle de Vie (ACV) par kWh de chaleur livrée**.

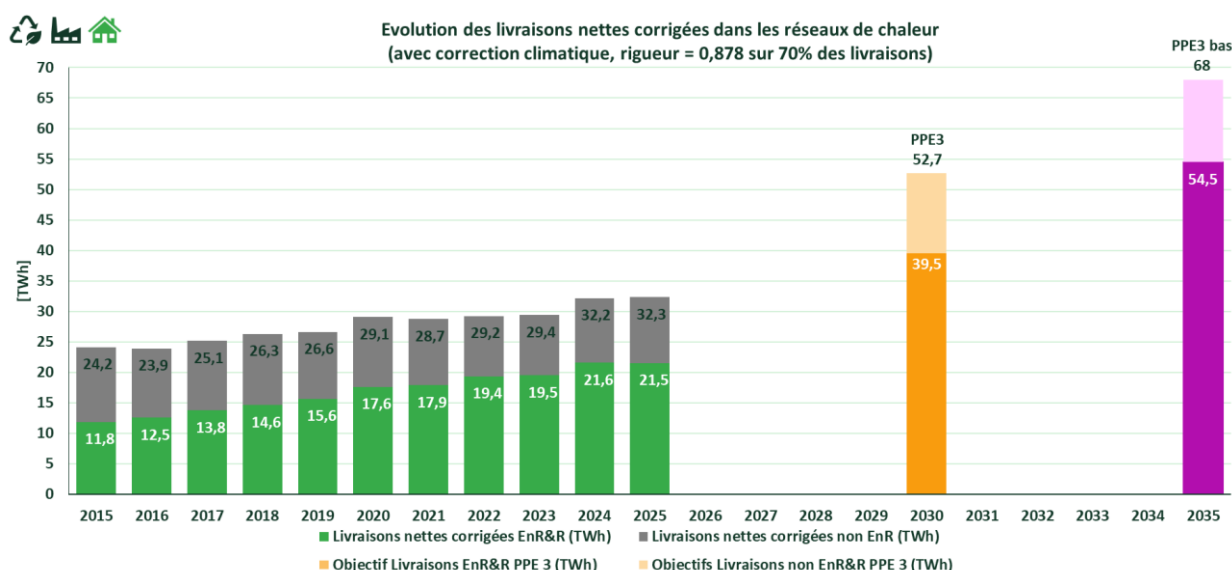


Sur une décennie, la quantité moyenne de dioxyde de carbone émise est passée de 164 à 108 gCO₂_{ACV}/kWh, ce qui représente **une réduction significative de 34 %**. En moyenne, les réseaux de chaleur affichent des émissions de dioxyde de carbone qui sont 62 % inférieures à celles du gaz naturel (227 gCO₂_{ACV}/kWh) et 72 % inférieures à celles du charbon (385 gCO₂_{ACV}/kWh).

Une accélération du développement est nécessaire pour atteindre les prochains objectifs

La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) a fixé des objectifs ambitieux pour les réseaux de chaleur et de froid afin de répondre aux engagements européens : 52,7 TWh de chaleur livrée par les réseaux dont 75 % de chaleur ENR&R (soit 39,5 TWh) en 2030, puis un minimum de 68 TWh dont 80 % de chaleur ENR&R (soit un objectif bas de 54,5 TWh) en 2035.

En 2025, les livraisons de chaleur renouvelable et de récupération ont atteint un volume de 21,5 TWh (corrigées de la rigueur climatique).



Les réseaux de froid poursuivent leur développement sur le territoire

L'enquête 2026 recense **5 nouveaux réseaux**, récemment mis en service, et permet de comptabiliser 52 réseaux de froid en exploitation. Le nombre de bâtiments raccordés a connu une augmentation de 3%, avec 140 nouveaux bâtiments raccordés, dont plus de la moitié est liée à de nouveaux réseaux, tandis que l'autre moitié est liée aux extensions de certains réseaux historiques.

La consommation totale de froid a augmenté de près de 11% par rapport à 2024, pour atteindre un total de **966 GWh en 2025**. La croissance de la filière reste encore concentrée sur le secteur tertiaire (près de 90% des livraisons), mais les canicules récentes engendrent un intérêt croissant pour la filière.

Les réseaux de froid, solutions de rafraîchissement plus vertueuses que les climatisations individuelles, répondent à un enjeu sanitaire et climatique. Ils permettent de valoriser des ressources locales de froid vertueux, alimentés en grande partie par l'énergie ambiante de l'environnement, récupérée à l'aide de machines frigorifiques. Les ressources renouvelables et de récupération utilisées pour le froid en France proviennent des eaux superficielles (lacs, fleuves, mers), de la géothermie ou encore de la récupération d'énergie sur les eaux usées.

La performance élevée de ces systèmes énergétiques et l'utilisation de ressources décarbonées permettent aux réseaux de livrer du froid avec un **contenu carbone moyen de seulement 20 gCO₂/kWh**.



1 073 réseaux de chaleur – chiffres clés



29,4 TWh
de chaleur
livrée nette
(28,3 TWh en
2024)



66,6 %
taux d'énergie
renouvelable
et de
récupération –
EnR&R en
production
(67,0 % en
2024)



0,108 kg/kWh
contenu
moyen de CO₂
ACV
(0,109 kg/kWh
en 2024)



8 395 km
de longueurs
desservies
(7 944 km en
2024)



55 319
bâtiments
raccordés
(52 439 en 2024)



0,878
de rigueur
climatique
(0,837¹ en 2024)

52 réseaux de froid – chiffres clés



1 TWh
de froid livré net
(0,9 en 2024)



0,020 kg/kWh
taux moyen de
CO₂ ACV
(0,021 en 2024)



314 km
de longueurs
desservies
(294 km en 2024)



1 896
bâtiments
raccordés
(1 841 en 2024)

¹ La méthodologie de calcul de l'indice de rigueur climatique a été modifiée en 2026 par le SDES, mise à jour de la période de référence de 1996-2018 à 1996-2025.